

COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 5 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, à dix-neuf heures, le Comité du SIDOMPE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est assemblé dans les locaux du SIDOMPE – ZA du Pont Cailloux - Route des Nourrices à Thiverval-Grignon (78), sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER.

Date de convocation : 26 février 2018	Membre présents : 57
	Nombre de pouvoir : 2
Nombre de délégués en exercice : 112	Nombre total de vote : 59

Etaient présents :

CA Versailles Grand Parc : Bailly : Roland Villeval / Buc : Georges Dutruc-Rosset / Fontenay-Le-Fleury : Alain Sanson / Jouy-en-Josas : Denise Thibault / Noisy-le-Roi : Marc Tourelle / Rocquencourt : Jean-Philippe Barret ; **SIEED :** Auteuil-Le-Roi : Marie-Christine Chavillon / Bazoches-Sur-Guyonne : Pierre Beheray / Behoust : Guy Pelissier / Boissy-Sans-Avoir : Sylvie Jean / Bourdonné : Patrick Porchez / Boutigny-Prouais : Evelyne Heulin / Condé-sur-Vesgre : Michel Barbier / Dammartin-en-Serve : Philippe Andrin / Dannemarie : Stéphanette Lebrun / Flexanville : François Ligny / Goussainville : Guillaume Graffin / Grandchamp : Jean-Paul Baudot / Grosrouvre : Jean-Pierre Pibouleau / La Hauteville : Philippe Lelaidier / Havelu : Michel Negarville / Houdan : Claude Richard / Mareil-le-Guyon : Dominique Jouin / Méré : Alain Colombi / Millemont : Patrice Cullin / Milon-La-Chapelle : Isabelle Thierry / Mittainville : Jean Dehais / Montfort-l'Amaury : Daniel Deneuille / Orgerus : Dominique Artel / Orvilliers : Gérard Courtelle / Osmoy : Michel Leclerc / Richebourg : Monique Scelles / Saint-Lubin-de-la-Haye : Alexis Gerber / Saint-Rémy-l'Honoré : Aymeric Delasalle / Septeuil : Yannick Tenesi / Tacoignières : Alain Pierre / Le Tartre-Gaudran : Frédéric Besançon / Thoiry : Irène Bouvier / Tilly : Claude Sayagh / Villette : Roland Trousseau / Villiers-le-Mahieu : Patrice Couëdon ; **CC Cœur d'Yvelines :** Beynes : Alain Bricault / Jours-Pontchartrain : Isabelle Lagravère / Neauphle-Le-Château : Philippe Leblond / Saint-Germain-de-la-Grange : Jacques Delepoule / Saulx-Marchais : Muriel Dupeux / Villiers-Saint-Frédéric : Laurence Bacle ; **CC de la Haute Vallée de Chevreuse :** Le Mesnil-Saint-Denis : Bernard Claisse ; **CC Gally-Mauldre :** Chavenay : Michaela Ackermann / Feucherolles : Michel Delamaire ; **Saint Quentin en Yvelines CA :** Magny-Les-Hameaux : Raymond Besco / Montigny-le-Bretonneux : Bruno Boussard / Plaisir : Henri-Pierre Lersteau / La Verrière : Christian Bourgouin / Villepreux : Thierry Essling ; **CA Saint Germain Boucles de Seine :** L'Etang-la-Ville : Gilbert Arnaud / Marly-le-Roi : Jean-Guillaume Datin.

Etaient absents et représentés :

CA Versailles Grand Parc : Les Loges-en-Josas : Jean-Loup Rottembourg représenté par Denise Thibault (CA Versailles Grand Parc : Jouy en Josas) / Galluis : Annie Gonthier représentée par Guy Pelissier (SIEED : Behoust).

Etaient absents :

CA Versailles Grand Parc : Bièvres : Georges Douarre / Bois d'Arcy : Jérémy Demassiet / Châteaufort : Emilien Nivet / Rennemoulin : Bernard Feys / Saint-Cyr-l'Ecole : Sonia Brau / Toussus-Le-Noble : Stéphane Usai / Viroflay : Roland De Heulme ; **SIEED :** Adainville : Pascal Saulet / Andelu : Gilles Minella / Autouillet : Nathalie Garnier / Bazainville : Damien Guignard / Bazemont : Jean-Bernard Hetzel / Boinvilliers : Giselle AUBEL / Boissets : Audrey Mechali / Civry-la-Forêt : Jean-Luc Rivals / Courgent : Sylvie Heloin / Crespières : Thomas Revise / Davron : Maurice Perrault / Flins-Neuve-Eglise : Claude Ferrachat / Gambais : Régis Bizeau / Gambaiseuil : Roland Boscher / Garancières : Michel Secondat / Goupillières : Régine François / Gressey : Guillaume Fautrat / Herbeville : Laurent Thiriau / Longnes : Lionel Beaumer / Marcq : Alain Vauchelles / Maule : Hervé Camard / Maulette : Eric Tondou / Mondreville : Jacques Bazire / Montainville : Sébastien Lefrançois / Montchauvet : Yves Lecoy / Mulcent : William Kermmeling / Neauphle-Le-Vieux : Denise Planchon / Prunay-Le-Temple : Dominique Hamel / La Queue-lez-Yvelines : Jean-Michel Allirand / Rosay : Bruno Marmin / Saint-Forget : Jean-Luc Jannin / Saint-Lambert-des-Bois : Pierre Humeau / Saint-Martin-des-Champs : Jean-Claude Lauvray-Jonot / Le Tremblay-Sur-Mauldre : Joseph Le Foll / Vicq : Héraldo Villegas ; **CC Cœur d'Yvelines :** Thiverval-Grignon : Rémi Lucet ; **CC Gally-Mauldre :** Mareil-Sur-Mauldre : Joffrey Beuvelet / Saint-Nom-La-Bretèche : Pierre Vezy ; **Saint Quentin en Yvelines CA :** Les Clayes-Sous-Bois : Françoise Beaulieu / Coignières : Jean-Pierre Sevestre / Elancourt : Gilbert REYNAUD / Guyancourt : Bernard Tabarie / Maurepas : Véronique Millot / Trappes : Jean-Claude Richard / Voisins-le-Bretonneux : Catherine Hatat ; **CA Saint Germain Boucles de Seine :** Mareil-Marly : Cécile Jardon.

Assistaient également à la réunion :

SIDOMPE : Nelly PAIGNON, Directrice Générale
Valérie BLANCONNIER, Secrétaire
Juliette MECQUENEM, Secrétaire
ILINGENIERIE : Isabelle LEGROS, Assistante à Maitrise d’Ouvrage

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h15 constatant que le quorum est atteint et donne lecture de l’ordre du jour adressé le 26 février 2018 à tous les délégués, et aux Présidents du SIEED, de la CA Versailles Grand Parc, de la CC Cœur d’Yvelines, de la CC de la Haute Vallée de Chevreuse, de la CC de Gally Mauldre, de Saint Quentin en Yvelines CA et de la CA Saint Germain Boucles de Seine, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

- 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017
- 2 - INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT
 - 2.1 - DECISIONS DU PRESIDENT
- 3 - MANUTENTION, TRANSPORT, PRE-TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DES REFIOM
ATTRIBUTION DU MARCHE
- 4 - DEBAT D’ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 :
PRESENTATION DU RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018
 - A - BILAN DE L’ANNEE 2017
 - B - LES FINANCES
 - C - LES INVESTISSEMENTS
 - D - ETAT DE LA DETTE
 - E - EVOLUTION DES EFFECTIFS
- 5 - QUESTIONS DIVERSES....

Sur proposition du Président, le Comité Syndical désigne Sylvie Jean, déléguée du SIEED, pour la commune de Boissy-Sans-Avoir comme secrétaire de séance.

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017

Le Comité Syndical approuve à l’unanimité le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017.

2 – INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT

2.1 DECISIONS

Monsieur le Président donne lecture des décisions qu’il a été amené à prendre antérieurement à la réunion de ce jour en application de l’article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du 4 juin 2014 lui donnant délégation pour traiter certaines affaires qui relèvent normalement de la compétence de l’Assemblée Syndicale.

N° 30/2017 DE SIGNER *le devis concernant la mission Géotechnique Normalisée G4*, de l’entreprise SOL PROGRES, pour un montant de 10 500 euros HT.

N° 31/2017 DE SIGNER *le devis pour l’achat de sacs à dos en plastique recyclé*, de la société Agence Tapis Rouge, pour un montant de 8 650,00 euros HT.

N° 32/2017 DE SIGNER *le devis pour le repérage de l’amiante sur les équipements stockés et l’analyse des échantillons*, de la Société SOCOTEC, pour un montant estimé à 420 euros HT + 79 euros HT par analyse d’échantillons supplémentaires en mode express.

N° 33/2017 DE SIGNER *le contrat pour la maintenance évolutive et corrective des trois logiciels « Modèle Chorus Pro », « Phase Web Finance » et « Phase Web Paie », assortie de l’assistance*

téléphonique et la télémaintenance, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois par tacite reconduction, de GFI Progiciels, pour un montant annuel de 1 960,36 euros HT, hors révision.

N° 34/2017 DE SIGNER l'avenant au contrat pour mettre à jour le contrat 78850/2018 en intégrant le tarif correspondant à la licence Phase Web GoFolio, de GFI Progiciels, pour un montant annuel de 800 euros HT, hors révision.

N° 01/2018 DE SIGNER le devis concernant la dépose des joints/tresses en sous-section 4 du réchauffeur d'air stocké sur la plateforme dans le cadre des travaux de désamiantage, de l'entreprise TCHOULFIAN, pour un montant de 6 677 euros HT.

DELIBERATION N° 2018/03/01 - MANUTENTION, TRANSPORT, PRE-TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DES REFIOM - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

LE COMITE SYNDICAL,

ENTENDU l'exposé du Président ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

1°) **CONFIRME** l'attribution du marché (suite à un appel d'offres ouvert) concernant la manutention, le transport, l'inertage et/ou valorisation des REFIOM produits par le Centre de Valorisation de Thiverval-Grignon à l'entreprise– **SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE** - Tour CB 21 – 16 place de l'iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX pour une durée de deux ans et un montant total estimé (hors révision) de 1 639 000 euros HT.

2°) **AUTORISE** le Président à signer au nom du Syndicat le marché à intervenir et toutes pièces et avenants s'y rapportant ;

3°) **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 611 du budget de l'exercice 2018 et suivants.

DELIBERATION N° 2018/03/02 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L 2312-1, et L 5211-36) modifiées par l'article 107 loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), un débat sur les orientations du budget (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. La tenue de ce débat s'accompagne, désormais, de la production d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB). Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2018, Monsieur le Président présente les points essentiels.

LE COMITE SYNDICAL,

ENTENDU l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2018, annexé à la présente délibération.

CONFIRME que le Débat d'Orientations Budgétaires 2018 s'est tenu, conformément à la réglementation en vigueur, au cours de la présente séance.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Thiverval-Grignon le 12 mars 2018
Le Président

Guy PELISSIER